

s'attribuer le mérite de cet aménagement? Pourquoi ne pas comprendre que le canal doit être construit tôt ou tard? Exécutons dès maintenant ce projet. Pourquoi retarder davantage le progrès des provinces Maritimes?

Ce chaînon entre la baie de Fundy et le détroit de Northumberland signifierait le déclenchement d'une nouvelle ère, une tendance toute nouvelle dans l'expansion industrielle du sud du Nouveau-Brunswick. Il signifierait aussi le transport maritime à bon marché. Il nous rendrait l'avantage que nous avions avant la Confédération, pour le perdre depuis. J'estime que tout parti doit favoriser la construction du canal. Je ne connais aucun député qui ne soit en faveur de cette entreprise. A mon avis, nous devrions saisir l'occasion d'exhorter le gouvernement à assumer les frais de cette construction d'environ 100 millions de dollars, et de mettre le canal immédiatement en voie.

Nous en sommes arrivés à appeler le canal la "Voie maritime atlantique", qui doit être l'auxiliaire naturel de la voie maritime du Saint-Laurent. On n'a jamais dit si vrai. Le canal de Chignectou serait un prolongement naturel de la Voie maritime du Saint-Laurent. Autant que nous sachions, les députés des provinces Maritimes ne se sont pas opposés à l'aménagement de la Voie maritime du Saint-Laurent. Nous estimions que c'était une bonne chose pour le Canada. Alors, que personne ici ne s'oppose à l'aménagement du canal de Chignectou, car ce sera également à l'avantage du Canada tout entier.

L'hon. M. Pickersgill: L'honorable député me permettrait-il de lui poser une question?

M. Van Horne: Volontiers.

L'hon. M. Pickersgill: Au cours de ses rares visites à la Chambre, a-t-il jamais remarqué que l'honorable député d'Halifax s'est opposé violemment à l'aménagement du canal Chignectou?

M. Henderson: Monsieur le président...

M. Van Horne: Puis-je répondre à cette question?

M. le président suppléant: L'honorable député de Cariboo permettrait-il à l'honorable député de répondre?

M. Henderson: Oui.

M. Van Horne: Vous savez, monsieur le président, ce n'est que lorsque j'examine ce "jack-in-the-box" qu'est l'honorable député de Bonavista-Twillingate que je me rends compte pourquoi M. Mackenzie King traversait l'océan pour consulter les esprits. J'ai été fort impressionné, l'autre jour, par une émission de télévision où l'on entendait une dame d'Angleterre déclarer qu'elle avait

[M. Van Horne.]

communiqué avec les mânes de M. Mackenzie King.

M. Winch: Répondez à la question.

M. Van Horne: Je conseillerais à l'honorable député de communiquer avec M. Mackenzie King. Je n'ai aucun doute qu'il puisse y avoir certains intérêts sectaires, peut-être à Halifax, qui soient opposés au progrès de l'ensemble du pays, et cela en demandant au gouvernement de considérer un besoin national avec un esprit de parti. Qu'aurions-nous dit si le gouvernement avait entretenu des considérations de parti dans le cas de la Voie maritime du Saint-Laurent? Elle n'aurait jamais été aménagée. Il est possible qu'un député puisse avoir l'impression que le canal de Chignectou puisse nuire au port d'Halifax. Je ne crois pas que le canal de Chignectou puisse nuire à aucun port au Canada, pas plus que l'aménagement du port de Dalhousie, qui sera ouvert à l'année,—et que le ministre va inaugurer dans deux mois,—nuira aux ports d'Halifax et de St-Jean. Voici ce que nous allons faire: nous allons installer une ligne, de Bonavista-Twillingate à Dalhousie, afin de nous assurer qu'à compter de maintenant l'honorable député sera bien renseigné.

C'est une mauvaise chose, à mon avis, pour les honorables députés,—comme celui qui vient de me poser cette question,—d'essayer de faire obstacle à l'aménagement du canal. Je mets quiconque ici au défi, et notamment l'honorable député de Bonavista-Twillingate, d'affirmer qu'il est opposé à l'aménagement du canal de Chignectou. Les besoins des provinces Maritimes dépassent de beaucoup, en importance, les insinuations que l'honorable député de Bonavista-Twillingate glisse dans ses discours. Si j'étais allé en Nouvelle-Écosse, vous pouvez être certains que cela aurait été pour assister aux funérailles du parti libéral, car c'était bien des funérailles.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur le président, je pose la question de privilège. Je veux qu'il soit bien clair que j'ai déjà déclaré publiquement mon attitude sur la question du canal de Chignectou. C'est qu'on devrait, le plus tôt possible, commencer l'étude des aspects économiques et autres de cette entreprise, en vue de doter les provinces de l'Atlantique de ce canal, si la chose est réalisable.

M. Van Horne: Si la chose est réalisable, elle doit se réaliser!

L'hon. M. Pickersgill: Peut-être l'honorable député pourrait-il rester assis, et cesser de se lever à tout propos. J'ajoute que, presque tous les jours où la Chambre siège, je ne cesse de défendre ici les provinces de l'Atlantique.

M. Henderson: Monsieur le président, je voudrais poser une question,—c'est plutôt une déclaration qu'une question,—au ministre des